

CAHIER DE PARTICIPATION | Assemblée générale

Association des étudiantes et des étudiants de la Faculté des sciences de l'éducation
Université du Québec à Montréal (local DS-R510), 10 mars 2016, 17 h

IMPORTANT : N'oubliez pas que toute proposition peut être amenée à l'assemblée, qu'elle soit préalablement incluse dans ce cahier ou non. De même, toutes les propositions que vous trouverez ci-bas peuvent être modifiées, adoptées ou rejetées par l'assemblée, qui, rappelons-le, est souveraine.

PROPOSITION D'ORDRE DU JOUR

0. Procédures d'ouverture
1. Adoption des règlements généraux
2. Assurances collectives (ASEQ)
3. Grève des employé+es de l'UQAM
4. Montréal Campus (CANO)
5. Projet de loi 86
6. Avis de motion
7. Procédures de clôture

COMPOSITION DE L'ÉQUIPE D'ANIMATION

Qu'Alexis Lamy et Félix Gingras Genest tiennent respectivement l'animation et le secrétariat de la présente assemblée

PRÉSENTATION DES MODIFICATIONS PROPOSÉES AUX RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX

Que Philippe Ethier dispose de dix minutes afin de présenter le projet de nouveaux règlements généraux, suivies d'une période de questions-réponses de cinq minutes.

TRANSITION VERS LES NOUVEAUX RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX

Que l'on amende le titre IV Conseil d'administration des règlements généraux actuels de l'ADEESE afin de le remplacer par le chapitre 7 Conseil d'administration des nouveaux règlements généraux;
Que l'on amende le titre V Conseil exécutif des règlements généraux actuels de l'ADEESE afin de le remplacer par le chapitre 8 Conseil exécutif des nouveaux règlements généraux
Que l'on amende le Titre VI Élections des règlements généraux actuels de l'ADEESE afin de le remplacer par le chapitre 11 procédures électorales des nouveaux règlements généraux;
Que l'on amende le Titre I Définitions et le Titre II Dispositions préliminaires des règlements généraux actuels de l'ADEESE afin de les remplacer par les chapitres 2 dispositions générales, chapitre 3 statuts et chapitre 4 membres des nouveaux règlements généraux.

PRÉSENTATION DES MODIFICATIONS PROPOSÉES AUX ASSURANCES COLLECTIVES

Que Claude Rouleau Jolicœur dispose de dix minutes afin de présenter la bonification proposée à la couverture de l'ASEQ suivi d'une période de questions-réponses de cinq minutes.

ADOPTION DE LA BONIFICATION DES ASSURANCES COLLECTIVES

Que l'ADEESE se positionne en faveur de la couverture bonifiée au coût de 13 \$ par session et comprenant une bonification de la couverture des soins de psychologie, l'instauration d'une assurance médicament pour les contraceptifs oraux et les antidépresseurs non couverts par la RAMQ et l'instauration d'une assurance juridique.

PROJET DE LOI PROVINCIAL 86 SUR LE RÉSEAU SCOLAIRE

Considérant que le projet de loi 86 menace l'autonomie professionnelle des enseignants et des enseignantes,
Considérant que l'adoption de cette loi permettra une centralisation des pouvoirs vers le ministre de l'Éducation,
Considérant que le projet de loi 86 constitue la fin de la démocratie scolaire au Québec,
Que l'ADEESE se positionne contre le projet de loi 86.